

EQUIPE FRANCE

Accompagner les entreprises
françaises en Irlande.

philiplee.ie

PHILIPLEE

DUBLIN | LONDON | NEW YORK

Bureaux

Dublin
Londres
New York

Langues Parlées

Français
Allemand
Grec

Une approche commerciale alliée à une rapidité d'exécution exceptionnelle. Le cabinet Philip Lee se distingue par son engagement sans faille dans les transactions sur lesquelles il intervient, de leur commencement à leur clôture.

Legal 500

La diversité des clients qu'ils conseillent ainsi que l'étendue de leur expérience font qu'ils connaissent parfaitement notre secteur d'activité et ses évolutions internationales les plus récentes.

Chambers Europe



94 Avocats



44 Associés



190 Professionnels



Ce qui nous distingue

- Nous sommes un groupe d'experts issus de cabinets d'avocats de premier plan en Irlande, au Royaume-Uni et à l'international.
- Nous conseillons des entreprises irlandaises, britanniques et multinationales de premier plan, ainsi que des institutions publiques, sur les questions de droit les plus complexes et les plus stratégiques.
- Chaque dossier est personnellement géré par un avocat associé.
- Nous disposons d'une expertise approfondie dans de nombreux domaines du droit.
- Nos équipes sont structurées afin de répondre aux besoins de nos clients de manière pertinente. L'expertise de chacun s'appuie sur les ressources des autres départements du cabinet.
- De par notre structure collaborative, nous apportons une valeur ajoutée à nos clients que les grands cabinets ne peuvent égaler.
- Dans le sondage (Ireland's Best Law Firms 2023) publié par le journal Irish Independent, notre cabinet est recommandé pour sa compétence dans huit domaines spécialisés, de loin le taux de recommandations par avocat le plus élevé (11%) de tous les cabinets en Irlande.

Classements



Notre cabinet se démarque des autres cabinets irlandais par un taux de classement par avocat supérieur dans les domaines suivants:

- Droit bancaire et financier
- Droit des sociétés/ fusions acquisitions
- Droit de la construction
- Droit des données personnelles
- Contentieux
- Droit du travail
- Droit de l'énergie et des ressources naturelles
- Droit européen et de la concurrence
- Droit des nouvelles technologies et de l'information
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des médias
- Droit de l'urbanisme et de l'environnement
- Partenariats Publiques et Privées



NOTRE EXPERTISE...

Compte tenu de l'orientation internationale du cabinet et conscient de l'attractivité de l'Irlande en tant que lieu d'affaires, nous avons créé une Equipe France (French Desk) pour guider nos clients francophones dans l'ensemble de leurs opérations en Irlande. Nous conseillons également les entreprises irlandaises établies en France et les entreprises cherchant à se développer sur le marché français. Nous entretenons des relations de longue date avec des cabinets d'avocats français renommés et fournissons ainsi un service complet à nos clients.

Fusions - Acquisitions

Reconnus pour notre expertise en droit des fusions-acquisitions, nous conseillons efficacement nos clients lors d'opérations complexes d'acquisition, de cession ou de restructuration. Nous assurons un accompagnement global: due diligence, structuration, négociation et sécurisation contractuelle, jusqu'à l'intégration post-transaction. Notre parfaite connaissance des marchés irlandais et français nous permet d'anticiper les enjeux et d'optimiser chaque étape de vos opérations stratégiques, qu'il s'agisse de moyennes entreprises ou de grands groupes internationaux.

Nous associons rigueur méthodologique, innovation technologique et esprit collaboratif pour garantir la réussite de chaque opération, tout en respectant vos exigences de calendrier et d'optimisation budgétaire. Bien plus que des avocats, nous sommes vos partenaires au quotidien, à vos côtés pour anticiper les défis, sécuriser votre implantation et propulser la croissance de votre entreprise sur le marché irlandais.

Immobilier

Notre équipe Droit Immobilier représente un large éventail de clients dans tous les domaines de l'immobilier commercial. Nous conseillons des clients institutionnels et privés en matière d'investissement, de location, de financement, de promotion, et disposons d'une expertise de premier plan dans le secteur résidentiel (location privée et logement social). Nous conseillons les principaux promoteurs immobiliers d'Irlande, du démarrage de leur projet, son financement et sa construction à sa commercialisation. Nous intervenons également en matière de baux commerciaux et professionnels.



Contrats Commerciaux

Nous adaptons nos solutions pour répondre aux besoins et aux objectifs commerciaux de nos clients. Notre approche commerciale se combine à nos connaissances techniques et sectorielles approfondies. En plus de notre expertise en matière de rédaction et de négociation de contrats, nous conseillons également nos clients sur toutes les questions non contractuelles ayant une importance commerciale, telles que la protection des données personnelles, la propriété intellectuelle et le droit de la consommation.

Droit du Travail

Nous sommes des experts en Droit du Travail et conseillons certains des plus grands employeurs opérant en Irlande. Nous conseillons régulièrement une clientèle internationale concernant la mise en place de leurs activités irlandaises. Notre équipe est reconnue pour son expertise de premier plan par Chambers Europe et Legal 500.

Immigration

Notre équipe Droit de l'Immigration dispose de décennies d'expérience en la matière, tout particulièrement dans le domaine de la mobilité professionnelle. Afin de répondre aux besoins spécifiques de nos clients, notre équipe travaille main dans la main avec nos équipes Droit du Travail et de Droit des Sociétés, en intervenant sur toute question relative à l'immigration dans un cadre professionnel.

Droit du Climat et de l'Environnement

Notre équipe d'experts dédiée aux questions de droit afférentes au changement climatique allie une connaissance approfondie du secteur à des solutions innovantes pour accompagner nos clients dans le développement et financement de projets relatifs à la réduction et l'élimination des gaz à effet de serre, et ce dans de

nombreux pays du monde, qu'il s'agisse de projets naturels ou de projets technologiques d'élimination ou d'absorption du carbone. Basés en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les membres de notre équipe maîtrisent parfaitement le droit anglais ainsi que le droit new-yorkais, et disposent d'une compréhension complète des complexités découlant des règles de droit internationales et locales applicables au développement et financement des projets de décarbonisation. De par sa perspective globale, notre équipe est idéalement positionnée pour conseiller ses clients sur tout dossier présentant une composante transfrontalière.

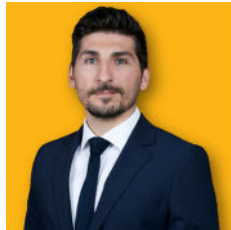
Droit Fiscal

L'objectif de nos avocats spécialisés en Droit Fiscal est d'offrir des solutions ciblées et pragmatiques afin de répondre aux besoins fiscaux et commerciaux de leurs clients. Notre approche consiste à prendre le temps de comprendre tout d'abord les enjeux et objectifs commerciaux propres à chaque client, pour ensuite proposer une stratégie fiscale personnalisée et cohérente. Nous pilotons les dossiers quand cela est pertinent et collaborons également de manière intégrée avec les autres départements du cabinet lorsque nécessaire, afin d'assurer un service global, fluide et dans les meilleurs délais.

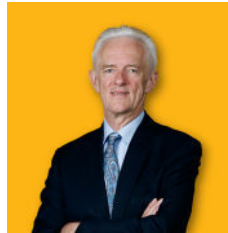
Données Personnelles et Vie Privée

Nos avocats associés Anne Bateman, Sean McElligott, Damien Young, Eoghan Doyle et Hugo Grattirolo sont tous exceptionnellement compétents et expérimentés dans ce domaine et conseillent régulièrement nos clients sur les questions les plus complexes. Nous sommes des experts de premier plan sur les questions de conformité au RGPD et de protection des données. Nous conseillons les entreprises des secteurs privé et public sur un large spectre de questions et intervenons régulièrement en matière contentieuse. Nos avocats associés sont tous certifiés CIPP/E (Certified International Privacy Professional – Europe).

EQUIPE FRANCE/FRENCH DESK



Hugo Grattirola
Associé Principal
✉ hgrattirola@philiplee.ie



Philip Lee
Associé
✉ plee@philiplee.ie



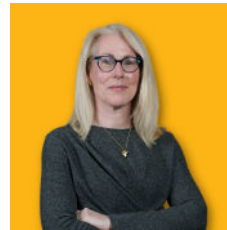
Eoghan Doyle
Associé
✉ edoyle@philiplee.ie



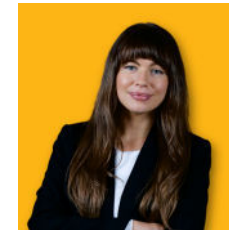
Ronan Dunne
Associé
✉ rdunne@philiplee.ie



Jonathan Kelly
Associé Directeur
✉ jkelly@philiplee.ie



Rachel Minch
Associée
✉ rminch@philiplee.ie



Hannah Keaveney
Collaboratrice
✉ hkeaveney@philiplee.ie

La force du cabinet Philip Lee réside dans sa réactivité, son approche collaborative et sa capacité à adapter les stratégies aux besoins uniques des clients, ce qui fait de ses avocats des conseillers de confiance engagés dans la réussite de leurs clients.

Legal 500

NOS CLIENTS





PHILIPLEE

DUBLIN | LONDON | NEW YORK